

Comprendre la norme NF DTU 57.1

<http://www.gamma-industries.com>

L'ENTREPRISE

Activité : Fabrication et installation de planchers surélevés.

GAMMA Industries est le leader français de ce type d'activité.

Objectif : explication de quelques éléments fondateurs de la norme NF DTU 57.1

Liens :

Voir notre Newsletter de Juin 2008 concernant l'explication de la norme NF EN 12825.

Préambule

La norme **NF EN 12825** traitant des critères techniques des planchers surélevés (dalles, vérins, méthodes de mesure et de tests) a vu le jour en janvier 2002. Elle a été créée et adoptée par tous les fabricants européens reconnus.

La norme **NF DTU 57.1** applicable aux marchés définit les conditions de mise en œuvre et les champs contractuels des planchers surélevés. Cette norme a été modifiée en septembre 2007. Comme tout DTU, la 57.1 comprend 3 parties, appelées P1-1, P1-2 et P2.

Ces normes sont disponibles auprès des organismes de gestion des normes. N'hésitez pas à les commander auprès d'eux.

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes directrices du DTU 57.1.

1. P1-1 : conditions de mise en œuvre

1.1 - Tolérances générales

- Niveau fini : ≤ 5 mm
- Horizontalité : 3 mm max. sur une surface de 5 x 5 mètres
- Planéité : < 2 mm sous une règle de 2 mètres
- Désafleur entre dalles : < 1 mm entre 2 dalles adjacentes, hors finitions périphériques
- Ossature entretoisée si hauteur > 500 mm
- Rives : des précautions doivent être prises concernant les rives, selon qu'il s'agit de parois lourdes, légères ou en l'absence de parois
- Le plancher doit être conçu pour permettre la dépose des dalles
- Pour la mise à la terre, un réseau de tresse reliant un certain nombre de vérins entre eux doit être réalisé

Des précisions concernant les résistances électriques & acoustiques sont données également

1.2 - Revêtement de sol

Sont utilisables :

- Textiles : les revêtements en classe 3 ou 4 selon NF EN 1470 ou NF EN 1307
- Résilients : les revêtements en classe 32 selon NF EN 685
- Les décors doivent être interchangeables, et ne présenter ni raccord, ni centrage
- Les dalles plombantes amovibles (DPA) doivent respecter les normes NF DTU 53.1 et NF DTU 53.2

1.3 - Mise en œuvre

- ❑ le taux d'humidité doit être mesuré et appliqué selon NF DTU 53.2
- ❑ les vitrages doivent être posés, locaux à l'abri des intempéries, une réhumidification des locaux ne doit plus être à craindre
- ❑ Des spécifications complémentaires sont mentionnées pour la résistance du support bas, leur état de surface, ainsi que pour le traitement anti-poussière (NF DTU 59.3).

1.4 - Conditions de chantier

- ❑ Les équipes de pose stockent le matériel sur place, à l'abri
- ❑ Température entre +12 et +24 °c
- ❑ Humidité relative comprise entre 45 et 70 %
- ❑ Aucune autre circulation que celle de l'équipe de pose ne doit être effectuée pendant l'intervention et 48 hr après la pose
- ❑ Il est spécifié ensuite comment sont montés généralement les planchers : opérations préliminaires, axes de départ, répartition des découpes de rive ...

1.5 - Finitions

- ❑ Le niveau des dalles pleines est vérifié, elles doivent être correctement serrées avant la mise en place des dalles de rives
- ❑ L'entreprise doit débarrasser le plénum de toutes chutes & copeaux
- ❑ Un nettoyage sommaire de la surface du plancher technique est prévu
- ❑ La pré-réception de l'ouvrage est impérative (constat contradictoire)

1.6 – Accessoires

- ❑ Dalles perforées : elles sont conçues pour supporter les mêmes charges que le plancher surélevé, une majoration de la flèche de 20 % étant admise pour ces dalles.
- ❑ Les grilles de ventilation ne peuvent supporter que le poids d'un homme
- ❑ Marches : nez de marche antidérapant, contremarches nettoyables
- ❑ Rampes : face supérieure revêtue de matériaux antidérapants, profil de raccords avec le plancher surélevé
- ❑ Des spécifications complémentaires concernant les boîtiers, les passes câbles, les garde-corps, les outils de soulèvement, les jouées, cloisonnements, châssis, pontages, joints sont données dans la norme.

1.7 - Constat contradictoire

Enfin, la norme précise qu'un constat contradictoire par salle, zone, ou niveau est réalisé systématiquement entre le maître d'ouvrage et son représentant.

1.8 - Annexes

En annexe sont présentés des éléments importants concernant le démontage et remontage des dalles, les vérins, le matériel lourd, les réseaux et le nettoyage du plancher.

2. P1-2 : éléments constitutifs – critères généraux de choix des matériaux.

Cette partie nous informe :

- Que les matériaux métalliques doivent avoir subi un traitement de protection
- De la nature des matériaux composant les dalles, vérins, traverses et les principaux accessoires
- Que les revêtements de toute nature doivent satisfaire à leurs normes d'usage : certains type de revêtements sont à exclure, généralement les revêtements avec sous-couche mousse....

3. P2 : éléments constitutifs : cahier des clauses spéciales

Cette partie précise la consistance des travaux et leurs coordinations :

- La liste des travaux dus & des travaux non prévus (**important !**)
- Quelles sont les informations nécessaires pour les travaux ainsi que les délais de remise : dessins d'ensemble, détails d'exécution)
- Acceptation des travaux
- Interventions non prévues
- Constat contradictoire de fin de montage

Cette norme est importante pour le bon déroulement d'un chantier.

Elle vous engage, elle nous engage.

Ensemble, respectons la norme NF DTU 57.1



Tél : (33) 01.41.23.10.10

Fax : (33) 01.41.23.10.00

<http://www.gamma-industries.com>